

Québec, le 2 septembre 2014

Madame Lilianne Bertrand
Présidente
Association pour la santé publique du Québec
4529, rue Clark, bureau 102
Montréal (Québec) H2T 2T3

Madame la Présidente,

La présente donne suite à votre demande de subvention visant à assurer le renouvellement du financement de l'initiative de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) au regard de la défense et de la promotion des politiques publiques favorables à la réduction du tabagisme en lien avec la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux autorise l'octroi d'une contribution financière non récurrente de 450 000 \$ à l'ASPQ pour ce projet tel qu'il est détaillé dans la lettre que vous nous aviez transmise le 29 avril 2014. Ce soutien financier couvre la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.

Un premier versement de la subvention, soit 400 000 \$, vous parviendra prochainement. Le second versement, soit 50 000 \$, sera versé à la suite du dépôt des documents suivants, préparés à la satisfaction du Ministère :

- un rapport détaillé des activités réalisées au cours de l'année 2014-2015;
- un rapport budgétaire détaillé des revenus et dépenses relativement aux activités de l'initiative au cours de l'année 2014-2015.

Il est également attendu que l'ASPQ dépose ses états financiers vérifiés de l'exercice 2014-2015 lorsqu'ils seront disponibles.

... 2

Nous vous remercions de votre engagement et de la participation dynamique de votre organisation dans la lutte contre le tabagisme au Québec.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Horacio Arruda, M.D.

HA/YF/gb

N/Réf. : 14-SP-00034